

Collectif Garamonpatrimoine

Projet CITÉ

Conservatoire de l'Imprimerie, de la Typographie et de l'Écrit

Version 1.2 – 7 février 2005

Sommaire

| | |
|-------------------------------------|----|
| 0 . Contexte et objet de ce rapport | 3 |
| 1. Introduction | 5 |
| 2. Structure fonctionnelle | 7 |
| 3. Les divisions | 9 |
| 4. Les ateliers | 13 |
| 5. Structure juridique | 18 |
| 6. Problèmes | 20 |
| 7. Annexes | 22 |

| |
|---|
| <p>Projet CITÉ Conservatoire de l'Imprimerie, de la Typographie et de l'Écrit</p> |
|---|

- Ce rapport a été rédigé par Jacques André avec la collaboration de Giordana Charuty, Jean-Louis Estève, Marie Garrigue, Paul-Marie Grinevald, Alain Joly, Christian Laucou-Soulignac, Sabine Millecamps, Christian Paput, Jérôme Peignot, Foucauld Pérotin et François Weil.
- Il ne s'agit pas d'une version définitive, certains points étant encore à préciser voire à rédiger.
- Merci d'envoyer toute remarque à Jacques.Andre@irisa.fr en précisant bien la date et la version concernée

O. Contexte et objet de ce rapport

L'Imprimerie nationale a joué, depuis sa création par Richelieu, un rôle fondamental pour le développement de l'écrit¹ et elle a su en conserver les témoins matériels (poinçons, machines, livres, etc.) mais aussi le savoir-faire, devenant ainsi, à côté de sa fonction d'imprimerie industrielle moderne, un musée vivant de la chose imprimée. Mais cette imprimerie est condamnée à disparaître durant l'année 2005 sans qu'aucune solution n'ait été proposée, ne serait-ce que de façon provisoire, pour son patrimoine² comme s'il n'avait pas vraiment d'importance.

Des universitaires (historiens, anthropologues, informaticiens...), des graphistes, des ouvriers typographes, des enseignants des métiers du livre, etc. se sont alors réunis, en juin 2004, dans un collectif, Garamonpatrimoine, pour alerter les décideurs politiques et l'opinion publique sur le devenir « incertain » du patrimoine typographique et des savoir-faire de l'Imprimerie nationale. Il a lancé une pétition³ pour sauver cet héritage et le valoriser, pétition qui sera présentée au président de la République française. Un dossier⁴ a été distribué à la presse.

Le groupe Imprimerie Nationale SA, société privée où l'État est encore majoritaire, a présenté un projet⁵ de sauvetage du patrimoine typographique. Le présent rapport est une proposition « alternative » à celle officielle ; elle se veut plus concrète, plus adaptée aux vrais besoins, plus ambitieuse et plus ouverte. Le projet proposé ici consiste en la création d'un conservatoire, avec une structure juridique lui permettant de relever de plusieurs tutelles ; il insiste sur la préservation d'un atelier de production de livres et de poinçons et le développement de sa bibliothèque, mais aussi sur le devoir d'enseignement professionnel des Arts graphiques (adapté aux technologies modernes), de muséographie moderne et de recherches sur l'écrit.

¹ On trouvera dans le tout récent numéro N daté de janvier 2005 du magazine *Arts & Métiers du Livre* un dossier sur l'Imprimerie nationale avec notamment un article sur son histoire.

² Toutefois, une partie de ces matériels sont classés Monuments historiques, ce qui ne fait que garantir qu'ils ne seront pas détruits !

³ On peut la signer sur le site de ce collectif : <http://www.garamonpatrimoine.org/>.

⁴ Accessible à http://www.garamonpatrimoine.org/dp_garamonpatrimoine.pdf.

⁵ On en parlera par la suite sous le nom de « Rapport De Chazournes » ; celui-ci peut être consulté à <http://www.garamonpatrimoine.org/Chazournes/projetIN.html>.

1. Introduction

Nous proposons la création d'un organisme, appelons-le «*le CITÉ*» (Conservatoire⁶ de l'Imprimerie, la Typographie et l'Écrit), dont la mission est de promouvoir l'art et la technique de la typographie au sens large, c'est-à-dire la diffusion de l'écrit de façon multiple, quelque soit le support (papier pour l'imprimerie, écrans pour le web, etc.).

Divers projets de ce type ont déjà été proposés, sans réussite. Mais, celui-ci arrive au moment où l'Imprimerie nationale va disparaître⁷ et où le devenir de tout son patrimoine typographique dépend d'une décision qui risque d'être catastrophique⁸. N'était l'urgence, on devrait se réjouir de ce démantèlement car il oblige à réfléchir à ce que sera la structure d'une organisation chargée non seulement de protéger ce patrimoine typographique mais aussi et surtout de préparer, dès le début de ce troisième millénaire, son rôle futur dans la diffusion de la pensée humaine.

À la fois art et technique, la typographie est vue ici comme un *melting pot* (il suffit de penser aux multiples façons de voir un caractère⁹) de matières donc de métiers. Notre proposition consiste alors à montrer comment faire cohabiter ces métiers dans leurs diverses missions (d'enseignement, de conservation, de production, etc.). Cette pluralité doit aussi (voire avant tout) se retrouver au niveau de l'organisation du conservatoire lui-même. L'histoire vient de montrer les limites

⁶ En donnant à ce mot non seulement le sens de conserver mais aussi celui d'enseigner comme pour le CNAM ou pour les conservatoires de musique.

⁷ On trouvera sur le site de Garamonpatrimoine de nombreux renseignements sur l'histoire de l'Imprimerie nationale et son futur démantèlement, notamment à <http://www.garamonpatrimoine.org/savoirplus.html>

⁸ On imagine hélas aisément les scénarios catastrophe qui vont finir par se dérouler dans les mois à venir : faute d'avoir sinon un projet pérenne du moins un lieu d'accueil unique : mise en cartons des quelque 35 000 livres et stockage dans un lieu fermé (comme cela a été le cas de la «*bibliothèque de Saint-Sulpice*») ou, pire, répartition de ces ouvrages dans une voire plusieurs autres bibliothèques : emballage des centaines de milliers de poinçons, bois et matrices et gardiennage dans une chambre gainée pour les protéger de l'humidité et à jamais du regard de l'homme et de leur usage (bien sûr on saura garder quelques très spectaculaires poinçons du grec ancien et des moules à arçon, voire quelques burins et échoppes, pour des expositions) : vente ou don des presses dont ils ne disposent pas aux grands musées d'imprimerie ou de ceux d'histoire des techniques et mise en vente aux enchères ou mise à la casse de celles en double ou trop volumineuses : mise à la retraite de la vingtaine de personnes qui sont restées dans ce sanctuaire. Ou alors un brusque besoin d'eupéanisme ventilera tout ce matériel et ce beau monde dans les réserves des divers grands musées européens. De toutes façons, on connaît les dégâts d'un déménagement.

⁹ L'un verra la beauté d'un caractère, l'autre la densité de son noir, pour un troisième ce sera un objet qu'il faut graver ou fondre, tandis que pour un quatrième ce sera l'intérieur de surfaces non connexes définies par des Courbes de Bézier ou un ensemble de pixels à griser plus ou moins sur un écran : pour d'autres enfin ce sera un signe utilisé par un peuple dans sa culture passée ou présente. Ce serait par ailleurs une erreur que de croire que seule la typographie «*numérique*» n'a de sens dans le futur : les méthodes d'impression du passé ont toujours leur nécessité.

d'un organisme dépendant d'un ministère unique ou un conservatoire d'une telle portée n'a de chance de succès que si sa vocation est défendue par un groupement de partenaires administratifs, institutionnels, artistiques, académiques, industriels, etc. Une structure juridique est proposée, un EPCC (voir section 5.1) ce qui est compatible avec la gestion de ressources propres et qui permet décentralisations ou, au contraire, rattachements avec d'autres organismes européens.

2. Structures fonctionnelles

La vocation du «CITÉ» (Conservatoire de l'Imprimerie, la Typographie et l'Écrit) est de promouvoir l'art et la technique de la typographie par cinq *missions*

- formation,
- recherche,
- conservation du patrimoine matériel et des savoir-faire,
- diffusion de la culture artistique et technique,
- production et services en Arts graphiques.

À chacune de ces missions correspond une *division* du CITÉ; ces divisions seront décrites en section 3.

On peut, en première approximation, décrire le domaine de la typographie comme étant l'ensemble des techniques de la chaîne graphique. Ce sont les étapes de fabrication d'un livre ou de façon plus générale d'un imprimé (matériel ou aujourd'hui virtuel), depuis sa conception-crétion jusqu'à sa réalisation-matérialisation et aussi sa conservation. Par ailleurs, «en amont», l'écriture (avec ses sens anthropologiques, linguistiques et graphiques) est indissociable du livre. À chacun de ces domaines correspond un ou plusieurs *ateliers*¹⁰ dont voici une liste abrégée et dont on donnera le détail ci-dessous en section 4.

- Écrit
- Gravure
- Fonderie
- Livre (composition et mise en page, impression, finition)
- Reliure
- Services (informatique, mécanique, etc.)

Malgré leurs noms, ces ateliers ne sont pas liés à une technique précise. Ainsi l'atelier «gravure» comprend-il la gravure en relief pour gaufrage, celle des poinçons mais aussi la commande des machines numériques à graver et le dessin de caractères par ordinateur. Enfin, et surtout, deux autres «ateliers» sont mis dans cette catégorie, bien que de nature un peu différente

- bibliothèque,
- musée.

¹⁰ Le sens est classique pour les disciplines techniques ou artistiques. Nous le généralisons à des matières comme l'histoire ou la linguistique.

Le CITÉ peut donc être vu comme une matrice (structure orthogonale ou transversale) selon deux dimensions ☐

| | ☐ Ateliers ☐ | | | | | | | | |
|--------------|--------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Missions ☐ | 1 | 2 | . | . | . | . | . | . | n |
| Formation | | | | | | | | | |
| Recherche | | | | | | | | | |
| Conservation | | | | | | | | | |
| Diffusion | | | | | | | | | |
| Production | | | | | | | | | |

Cette structure montre que chaque atelier est impliqué dans des tâches de formation, de recherche, de production, etc. et que par ailleurs chaque mission concerne les divers ateliers.

Son fonctionnement est suivi par des commissions (à définir) telles que la commission d'évaluation, le comité des projets, etc.

3. Les Divisions

À chacune des missions définies en section 2 correspond une division. Ces divisions ont leurs ressources propres mais elles partagent toutes les ressources communes que sont les ateliers. Par exemple, la division formation a ses propres locaux, son matériel et ses enseignants mais elle s'appuie aussi sur les ressources des ateliers (stages de composition manuelle, visites du cabinet des poinçons, consultation de livres de la bibliothèque, etc.). Certaines divisions ont des moyens propres relativement importants (la formation, par exemple, doit disposer d'enseignants) alors que d'autres n'ont besoin que d'une structure administrative (la division production par exemple dont le travail est essentiellement fait en atelier).

3.1 Division «Formation»

On peut distinguer trois volets.

3.1.1 Formation «Ongue» aux Arts et industries graphiques

Comme celle des diplômes de spécialisation de l'École Estienne basée sur un enseignement théorique et sur la pratique, nécessitant donc salles de cours, accès à une bibliothèque (livres anciens et éducatifs), à des ateliers et à leurs outils (casses, presses, mais aussi ordinateurs et machines à commande numérique...), et des contacts permanents (enseignants et spécialistes). L'utilité de réunir les matériels et les personnels concernés de l'IN et ceux de l'École Estienne est une évidence structurelle, pédagogique et économique. Comme nous le verrons plus bas (3.2, division «Recherche») il faut que CITÉ ait un statut universitaire.

3.1.2 Formation «Au long de la vie» ou «Permanente»

Cours de courte durée ou du type formation professionnelle dont les finalités sont bien de garantir le savoir-faire (formation de graveurs, mouleurs, compositeurs, clavistes, conducteurs de Heidelberg, etc.) et de promouvoir la typographie. Ces formations gagneraient tout à être données près des ateliers du livre et de gravure, voire sur leurs matériels. Là encore une symbiose avec les formations du même type à Estienne (notamment son GRETA qui depuis longtemps assure de multiples formations d'adultes dans tous les champs des Arts et Industries graphiques) est indispensable. À noter que certaines de ces formations assureront des ressources propres du CITÉ.

3.1.3 Formation pour la recherche

Nous verrons ci-après (3.2) qu'il est indispensable que CITÉ soit un lieu de recherches. Ce qui va de pair avec une formation pointue sur certains sujets et notamment l'organisation de séminaires, cycles de conférences, colloques, etc. Cette formation doit être ouverte à l'extérieur et fonctionner «en réseau» avec d'autres organismes (comme l'Institut d'Histoire du Livre ou des organisations européennes).

3.2 Division «**Recherche**»

Le CITÉ, s'il veut évoluer, doit mener des recherches (et par là participer aux réseaux de recherche européenne) et accueillir des chercheurs d'autres équipes. Ces recherches peuvent bien sûr concerner l'histoire de la typographie et du livre, mais aussi le dessin de la lettre, la mise en page, la lisibilité (et la psychophysiologie de la perception), l'ergonomie, l'écrit en général (tant dans une approche linguistique que d'anthropologie sociale ou cognitive), voire toute la «**machinerie**» des fontes informatiques ou les didacticiels et simulateurs de machines, etc. Le fonds IN (bibliothèque, poinçons, etc.) ne demande qu'à s'ouvrir aux chercheurs.

Il faut toutefois que CITÉ soit reconnu comme ayant un statut universitaire (comme l'École de papeterie de Grenoble ou divers établissements à Reading ou Darmstadt) ce qui manque aujourd'hui à l'École Estienne¹¹. Il lui faudra une «**école doctorale**» sinon un rattachement à l'une des rares universités (Paris V, Paris VII, Rennes,...) ayant été le lieu de soutenance de thèses en histoire de la typographie, typographie classique ou typographie numérique.

Recherche ne signifie pas seulement «**recherche académique**». Il existait «**autrefois**» une structure qui s'appelait l'IPREIG (Institut pour la Recherche dans les Industries Graphiques), hébergé dans les locaux de l'École Estienne. Elle travaillait en partie sur des expériences d'imprimabilité des papiers, et réalisait aussi des expertises pour des professionnels ou pour la justice. Cet aspect «**recherche appliquée**» en collaboration, notamment budgétaire, avec des partenaires industriels ou institutionnels est tout à fait dans la ligne des directives nationales ou européennes.

3.3 Division «**Conservation**»

C'est la fonction la plus attendue d'un «**conservatoire**», mais rappelons que nous entendons ce mot dans un sens plus large que conservation. Toutefois le rôle de conservation est très important et nous le voyons dans une optique moderne en étant conscient des aspects spécifiquement hétérogènes. Ce conservatoire relève en effet :

- du musée d'art
- de l'archéologie industrielle (avec diverses machines anciennes, rarement en état de fonctionner, ou des machines récentes, volumineuses et parfois dangereuses, sans oublier les machines en double ou en trop grand nombre dont il faut savoir se débarrasser...)
- des «**flores**» d'autrefois¹² il faut un inventaire aussi complet que possible (devoir d'exhaustivité) de *tous* les poinçons ou de *tous* les livres consacrés à la typographie

¹¹De de par son statut d'école professionnelle, Estienne n'a pu, il y a une dizaine d'années, être partenaire officiel du projet Didot (projet européen d'enseignement de la typographie numérique dans le cadre de COMET).

¹² On reconnaît à ces collections une valeur patrimoniale certaine, mais aussi, en dépit du «**numérique**», un rôle indéniable (voir par exemple Viviane Thivent, «**L'utilité des collections d'Histoire naturelle**», *La Recherche*, n°381, décembre 2004, p.44-47). Les caractères sont aussi des objets vivants...

- de la formation ☐ tel outil (gouge, massicot, ...) est non seulement fait pour être montré, mais pour être utilisé par des professionnels ou des élèves

De plus il ne s'agit pas que de matériel mais aussi de « savoir-faire », de « métiers ». Par ailleurs, il faut associer deux fonctions ☐

- conserver le patrimoine existant ☐ collections de poinçons, caractères plomb, outils et machines, ouvrages et savoir-faire.
- créer un lieu de mémoire et de recherche consacré pour une part importante aux créateurs typographiques du XX^e siècle, réunissant archives, photos, enregistrement sonores. Lieu ouvert à tous les chercheurs et doté de moyens pour constituer un fond de dimension européenne, par enquêtes et appel au dépôt auprès des descendants des créateurs).

Dépassant de très loin le vieux « musée », cette division se veut donc ouverte sur le futur (acquisitions de nouveaux objets mobiliers) ☐ et sur les techniques modernes (de restauration, de muséographie, d'inventaire, d'échange avec les autres musées ou conservatoires, etc.). Signalons l'importance de l'informatique indispensable pour la simulation de machines en marche, ou l'inventaire des pièces.

Cette mission de conservation concerne tous les ateliers. Il faut être conscient que cette division nécessite des locaux de type industriel (hauteur de plafond, surface au sol, résistance au poids, accès aux engins de levage, etc.) et des personnels spécialisés aujourd'hui absents de l'IN.

3.4 Division « Grand public »

On peut imaginer un espace dédié à l'initiation du grand public¹³, donnant sur quelques mètres carrés un panorama de ce qu'est la lettre, la typographie, le livre. Toutefois ceci relève de compétences plus didacticielles et risquera d'isoler le monde de la typographie ☐ il faudra alors peut-être l'intégrer dans d'autres institutions, comme le Palais de la découverte, la Cité des sciences ou le CNAM, mais la conception se faisant en relation avec les spécialistes de CITÉ.

Mais il est important que le cahier des charges de l'organisation architecturale de CITÉ prévoie (comme cela se fait dans des usines modernes, y compris des imprimeries) la possibilité de visites dans des conditions sécuritaires de circulation des visiteurs et des conditions de travail du personnel qui, parfois, peut souffrir de la présence de gens extérieurs.

3.5 Division « production et services »

C'est ici que le projet de CITÉ se distingue d'établissements existants (écoles, conservatoires, musées, etc.) si l'on se confine à une vision purement française. En effet, ce concept de « production » existe dans divers pays européens. Pour ne donner qu'un exemple, citons l'imprimerie « commerciale » *Lehrdruckerei* qui, sous la

¹³ Le cas des visites des musées d'imprimerie offrant aux scolaires la possibilité de pratiquer la compo peut, ou pas, entrer dans cet espace. Aujourd'hui nous ne pouvons nous prononcer à ce sujet.

direction du professeur Wilkes, relève du collège *Technische Hochschule* de Darmstadt (Allemagne). En France, un établissement du type EPCC doit justement pouvoir faciliter les problèmes de gestion budgétaire (voir 5.1).

Il s'agit d'avoir des structures de production dans une quadruple finalité□

1. Assurer concrètement la pérennité des métiers concernés.
2. Assurer une formation efficace tant au plan économique (en permettant une meilleure utilisation des matériels) que pédagogique (en motivant les élèves par des travaux réels et non par des «exercices poubelles»).
3. Satisfaire la demande du marché.
4. Fournir des ressources propres (sans que ce soit la finalité première!).

Plusieurs ateliers ont une vocation de production technique□plus évidente que d'autres. La section 4 donnera quelques détails. Parmi les principales productions, citons

- la production de livres ou d'estampes de qualité,
- la production de «fontes» pour ordinateurs,
- la production de caractères en plomb pour réassortir les imprimeries traditionnelles,
- les cours de formation de permanente,
- etc.

On envisage aussi de monter une structure permettant la réparation de machines et leur revente ou location à des particuliers (plus dans un but d'aide à la création que lucratif). À l'heure actuelle en effet, le nombre des presses sur le marché est largement suffisant pour satisfaire les besoins. La difficulté est, pour des jeunes qui s'installent, de pouvoir les acquérir en raison de leur prix, et surtout de trouver des locaux à des prix possibles. CITÉ pourrait créer une salle de dépôt-vente, voire acheter du matériel pour conserver et déposer en échange d'entretien dans les ateliers privés.

De même, une partie de son propre matériel (sauf sans doute son matériel de fonderie, trop délicat) devrait être utilisé à plein et par exemple loué à des artisans ou artistes ayant prouvé leur connaissance et leur respect du matériel. CITÉ deviendra ainsi encore plus un lieu de vie et d'échanges.

4. Les ateliers

Les ateliers sont des entités fonctionnelles liées à une technique ou à une discipline sur lesquelles s'appuient les diverses divisions. Ils sont eux-mêmes parfois la réunion de plusieurs ateliers. Leurs moyens (personnel spécialisé et matériel spécifique) sont «utilisés» dans le cadre des diverses missions. Ainsi, tel lithographe peut produire, mais aussi enseigner ou participer à des actions de restauration de même telle presse Heidelberg peut être conduite par un membre de l'atelier, mais aussi par un stagiaire en formation continue (bien évidemment, les matériels fragiles ou rares sont moins accessibles que ceux robustes et faciles d'emploi!).

Rappelons que nous utilisons le mot «atelier» de façon générique.

4.1 L'atelier des signes

Cet atelier (ailleurs, on dirait plutôt un centre d'étude) a essentiellement une mission de recherche et de formation. Il concerne l'étude de l'écriture avec des visions anthropologiques, linguistiques, sémiologiques, ergonomiques¹⁴, etc. Il travaille en étroite relation avec d'autres instituts comme l'INALCO¹⁵, l'EPHE, le Centre d'études de l'écriture (Université de Paris 7), etc. mais aussi avec des organismes internationaux de normalisation comme l'AFNOR, le consortium Unicode (qui définit tous les caractères du monde) ou le W3C (qui gère les normes relatives à l'Internet).

Cet atelier travaille souvent en recherche, mais aussi dans la mission «production», en étroite collaboration avec l'atelier de gravure (pour l'inventaire des caractères à créer) et avec celui de composition (correction¹⁶ ortho-typographique), etc.

4.2 L'atelier de gravure

Cet atelier est la réunion de plusieurs ateliers autour d'une technique (la gravure en relief) ou d'une finalité (la production de caractères, en plomb ou par ordinateur). La gravure en relief concerne en effet non seulement la gravure des poinçons¹⁷ mais aussi l'impression à chaud et gaufrage, techniques enseignées à Estienne. Que le cabinet des poinçons puisse, à proximité de cet atelier dans les mêmes locaux, intégrer régulièrement des étudiants dans le cadre de leur formation permettra du même coup de «moderniser» cette gravure des poinçons car l'atelier de gravure en relief d'Estienne utilise, et ce depuis longtemps, de la gravure numérique. Voici donc un bon exemple de la nécessité de lier production et enseignement!

¹⁴ En entendant par là l'adéquation des attributs typographiques à la lecture continue ou à la recherche, notamment sur le web où le pire peut être vu par méconnaissance (manque de formation) des usages mais aussi parce qu'on ne sait pas (manque de recherches) différencier l'écriture sur le papier de celle sur écran.

¹⁵ Notamment les «orientalistes» de l'IN qui feront partie de cet atelier.

¹⁶ Les correcteurs, qui appartiennent à cet atelier, doivent aussi maintenir et améliorer le *Lexique des règles...* mais aussi participer aux travaux de rénovation du «code typographique».

¹⁷ La gravure des monnaies relève des mêmes techniques. Or le Musée de la monnaie est un peu dans la même expectative que le Cabinet des poinçons. Bonne occasion pour les réunir!

4.2.1 Cabinet des poinçons

Son rôle est la restauration et l'entretien des poinçons de la collection IN mais aussi de celles d'autres musées qui n'ont pas de compétence en gravure (c'est à dire presque tous...). Le cabinet peut aussi être amené à la création de nouveaux poinçons. Ce cabinet est suffisamment connu pour qu'on n'ait pas à nous étendre ici (sauf donc à redire que son voisinage avec les autres ateliers et sa mission de production sont primordiales, ce qui implique donc la formation de nouveaux graveurs...).

4.2.2 Atelier de gravure en relief et en creux

C'est une possibilité de graver la lettre, la vignette ou l'élément décoratif dans une optique de création unique, mais aussi la possibilité de créer des gabarits ou chablon pour la gravure mécanique au pantographe.

La gravure en creux sera pratiquée pour des besoins techniques spécifiques tels la fabrication de chablon, mais aussi à l'occasion de demandes spécifiques de créations imprimées en taille-douce.

Cet atelier est en outre le complément logique de la typographie, du point de vue de l'image du Cabinet des poinçons, de la fonderie, de la composition et de l'impression. Son rôle est d'éviter les sous-traitances là où sont encore les compétences, clichés, fers à dorer, gaufrages, etc.

CITÉ complètera dans ce domaine le travail de formation poursuivi au LEG de l'École Estienne.

4.2.3 Atelier de dessin de caractères par ordinateur

La proximité de cet atelier avec celui des poinçons est une évidence. Son rôle est donc de créer et de diffuser des versions « numériques » soit de fontes anciennes (comme le *Grec du Roi*), soit de fontes créées spécifiquement.

Cet atelier répond à toutes les missions du CITÉ. Signalons toutefois que la numérisation des caractères nécessite encore beaucoup de recherches à mener en collaboration avec les (rares) instituts universitaires compétents dans ce domaine (comme l'ENST-Bretagne).

4.3 La fonderie

Les imprimeurs « traditionnels » (qui gèrent de petites mais nombreuses officines) ont de plus en plus de mal à réassortir leurs caractères en plomb¹⁸. Le CITÉ doit utilement remettre en état l'atelier de fonderie de l'IN (après avoir bien sûr éliminé de faux problèmes tels que la prévention du saturnisme et l'adaptation aux points didot ou pica d'un matériel conçu pour le point métrique) et assurer ainsi la pérennité d'un métier quasi-disparu tout en s'assurant un marché certain, surtout si on s'adresse aux ateliers privés et aux particuliers, et ce avec une dimension européenne

Dans le même ordre d'idée, CITÉ pourra aussi assurer la **vente d'encre typographique** spécifiques (fabriquées sur place ou en sous-traitance) car les encres lithographiques ou offset ne sont que des pis aller en typo.

¹⁸ En France seul un vendeur propose, cher, du plomb mono, réputé être de moins bonne qualité que le fondeur.

4.4 L'Atelier du livre et de l'estampe

La continuation des activités de l'actuel atelier du livre et de l'estampe de l'IN est bien sûr à la base de CITÉ (ici on rejoint très nettement le projet de l'IN¹⁹). Il doit pouvoir produire des imprimés dans la tradition de qualité du passé tout en jouant les règles de la concurrence avec les officines qui s'attaquent à ce marché qui existe.

Comme pour le Cabinet des poinçons, nous ne nous étendons pas ici, sauf pour rappeler que l'atelier du livre, en plus de sa vocation première de production de livres de qualité, ne peut pas ne pas échapper à l'enseignement professionnel ni à l'expérimentation — ça existe déjà à l'École Estienne par le LEG (Laboratoire d'Expérimentation Graphiques). Il faut faire un grand atelier de formation, du livre et de l'estampe, dont le LEG n'est que la préfiguration. La formation a besoin d'un tel atelier (même si les cours sont donnés par des professionnels de l'enseignement plus que par des professionnels des Arts graphiques) et l'atelier a besoin de la formation pour assurer sa propre pérennité.

Par ailleurs, il faut être conscient qu'aujourd'hui l'impression offset numérique est une réalité qu'il ne faut pas ignorer, même en production de qualité. La chaîne éditoriale nécessite alors des ateliers différents des traditionnels. En particulier l'utilisation des ordinateurs nécessite formation et recherche (par exemple les concepts de mise en page sont loin d'être résolus). Là encore, CITÉ se doit d'être très ouvert sur les nouvelles technologies et donc en contact avec le monde de l'enseignement et de la recherche (rappelons que la recherche peut aussi être « appliquée », voir 3.2).

Une maison d'édition

Comme l'actuelle *Edition IN*, CITÉ gère une maison d'édition mais diffusant aussi des ouvrages fabriqués ailleurs ou autrement (web), notamment les ouvrages de recherche liés à la typographie. Les éditions en sciences humaines, qui sont de moins en moins aidées par le CNRS, devraient trouver ici une nouvelle vie.

4.5 Atelier de reliure

Deux raisons principales à l'existence de cet atelier :

- la remise en service des éléments matériels, propriété de l'Imprimerie nationale (tous les outillages sont encore en place),
- la bibliothèque historique et technique de l'IN réclame des restaurations et réparations que seul un atelier intégré peut réaliser pour des raisons de coût.

4.6 Bibliothèque

On imagine mal un tel conservatoire sans bibliothèque. Mais ici, une bibliothèque a deux fonctions :

- celle usuelle de fonds documentaire (ouverte aux étudiants, aux professionnels, au public de façon générale)
- celle de sujet d'étude, ouverte principalement aux chercheurs.

¹⁹ Voir le projet DeChazournes.

Le fonds de l'IN comprend typiquement deux types d'ouvrages : 30 000 pour la collection historique (couvrant quatre siècles d'édition française) et environ 5 000 pour les ouvrages, plus ou moins récents, sur les Arts graphiques. Cette bibliothèque doit être aménagée, enrichie en continu (et ouverte aux dotations de fonds privés), ouverte aux chercheurs en bibliologie, en histoire, en typographie, etc. Elle doit bien sûr être numérisée et inventaire dans les réseaux des bibliothèques mais aussi mise sur le web d'éditions électroniques d'ouvrages de valeur (images scannées mais aussi traductions et commentaires).

Cette mise à niveau ne peut supporter une solution qui ne serait dans la tradition des bibliothèques : être pérenne.

Deux autres bibliothèques, spécialisées en Arts graphiques (celle de l'École Estienne et le fonds Morin de l'ex-bibliothèque de Saint-Sulpice) appartiennent à la Ville de Paris qui s'est engagée à les fusionner. Il faut y joindre le fonds IN pour former une seule bibliothèque afin de réduire les coûts de fonctionnement et d'acquisition tout en augmentant les facilités d'usage des lecteurs et chercheurs. Bien sûr se repose encore le problème du lieu de cette bibliothèque, idéalement « unique » mais dont on peut concevoir aussi, en attendant ce regroupement, la constitution d'un fonds « virtuel unique » (avec catalogue « virtuel unique », etc.) réparti physiquement en deux endroits différents (l'informatique améliorant quand même le « confort » de consultation à distance).

4.7 Musée

Comme la bibliothèque, le « musée » fait partie des ateliers, bien qu'il n'en soit pas vraiment un. Comme nous l'avons dit (section 3.3), ce musée a pour vocation de montrer divers objets en situation (facette archéologie industrielle) mais aussi d'être un lieu d'exposition (facette artistique), à la fois dans une vision « grand public » et une « public spécialisé ». Le musée traite donc plusieurs sujets :

- objets de fabrication « anciens » (poinçons, moules, presses, etc.) dont le fonds est bien sûr au départ celui de l'IN
- objets de fabrication « modernes », avec une intention « pédagogique » très forte
- écritures : aspects historiques, ethnographiques, etc. des écritures du monde (ougartique, araméen, oghams, latin, etc.) ;
- caractères : aspects historiques, ethnographiques, etc. caractères du monde (Manuce, Garamont, didones, Gautier...)
- le livre et son histoire
- etc.

Ce musée se veut très moderne, allant bien au delà de la simple exposition d'objets : lectures diverses selon les publics, animations, intégration contextuelle, fonctionnement / simulation par ordinateur, machines virtuelles, etc.

Ce musée doit travailler dans l'optique des missions du CITÉ et aussi en relation très suivie avec les (rares) autres musées de France (CNAM, Lyon, Nantes...) et d'Europe²⁰.

4.8 Ateliers « Support technique »

Ces diverses divisions ne peuvent vivre sans être accompagnées d'ateliers (entretien des machines, gestion du site web, etc.) dont il convient de ne pas minimiser l'importance. Surtout si l'on demande aussi à ces ateliers un rôle de

²⁰ Notamment ceux de l'Association européenne des musées de l'imprimerie : <http://www.printmuseums.org/>.

développement □ construction de maquettes de machines, logiciels de simulation de mouvement ou d'analyse d'images, etc. Le fonctionnement de ces ateliers est assuré par des permanents mais aussi avec des stagiaires des écoles professionnelles ou d'ingénieurs à condition de disposer de l'encadrement nécessaire. Ici encore un fonctionnement en réseau permet une coordination avec ce qui se fait dans d'autres espaces muséographiques.

5. Structure administrative et juridique

Quelques remarques liminaires☐

- Il faut que le CITÉ ait le statut d'Établissement public pour être garant de la non privatisation du patrimoine classé monument historique.
- L'appartenance à un seul ministère, comme hier les Finances, montre les limites de sa compétence dans un monde pluridisciplinaire (relevant tour à tour de la culture, de l'industrie, de la communication, etc.). En revanche, on imagine mieux la collaboration de plusieurs organismes, privés ou publics.
- Un Établissement public classique (du type EPST) ne permet pas assez d'autonomie financière pour gérer des ressources propres de type commercial ni des dotations. Or, si l'on veut que le CITÉ soit aussi un centre de production et de services, il lui faut pouvoir gérer de telles ressources.

5.1 EPCC

Il semble²¹ qu'une structure juridique du type Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) soit particulièrement appropriée. Il s'agit d'un Établissement public sans collectivité de rattachement (mais dont l'État doit être un partenaire) qui permet de facto la sécurité juridique de l'action publique culturelle, tout en assurant l'autonomie et la souplesse de gestion²². En effet, son autonomie permet de réunir des partenaires qui, sinon, risqueraient d'être réticents.

Typiquement, il nous semble que la Ville de Paris (qui s'est engagée à fusionner la bibliothèque d'Estienne et le fonds Morin de l'ex-bibliothèque de Saint-Sulpice), l'école Estienne et le fonds patrimonial de l'IN, devraient entrer dans un tel EPCC, à côté du ministère de la Culture « [et de la Communication] », de la Région, de partenaires industriels voire de mécènes. Le CNAM devrait voir là une façon de décentraliser ses propres activités en matière de collections liées à l'imprimerie.

Il semble qu'une telle structure soit par ailleurs particulièrement adaptée à la participation aux « réseaux » comme ceux de projets d'actions concertées de l'Union européenne.

5.2 Budget

Le gros du financement (de création, mais aussi et surtout de fonctionnement) doit relever d'un budget de fonctionnement d'origine nationale voire européenne. Le

²¹ Cette structure est déjà suggérée dans le rapport de Chazournes.

²² Voir par exemple <http://www.intercommunalites.com/competence/document1690.htm>. Il faudra toutefois se méfier que ce statut ne favorise pas des privatisations cachées☐ C'est la structure qui semble devoir être utilisée pour certains monuments historiques comme Chambord.

rôle des divers partenaires de l'EPCC est à définir. Toutefois un financement privé peut aussi être considéré (c'est d'ailleurs l'intérêt d'un EPCC).

Le CITÉ disposera de ressources propres par ses ateliers de production et certaines actions de formation (sans oublier les entrées et ventes dans les espaces muséographiques, même si l'on sait que ce n'est pas très lucratif!).

On donnera en annexe B une évaluation des besoins en matière de fonctionnement.

6. Problèmes

6.1 Localisation

Le problème du lieu demeure bien sûr d'actualité mais il est bon d'abord de préciser que plus le CITÉ sera un « lieu » réel, connu, unique, plus il réussira sa vocation. Mais ce lieu doit être un nœud d'un réseau « virtuel » plus vaste : le concept de « réseau » et les politiques d'actions concertées²³ commencent à porter leurs fruits et à montrer que l'on peut remplacer ces organismes centralisateurs dirigeant de petites équipes annexes par une structure plus complexe mais mettant à égalité les divers associés. Nous l'avons dit déjà, il faut que CITÉ fonctionne en réseau avec les autres sites d'enseignement de la typographie, avec d'autres musées d'imprimerie (tant français qu'européens), avec d'autres bibliothèques.

La logique voudrait que CITÉ soit basé sur la réunion d'ateliers de l'École Estienne (LÉG,...), de l'IN (atelier du livre, cabinet des poinçons), des bibliothèques de St-Sulpice+IN+Estienne, de collections de l'IN (poinçons, anciennes presses) voire du CNAM et de collections en cours de difficile gestation, de l'environnement de formation (longue mais aussi le GRETA) de l'École Estienne, etc. L'École Estienne est donc le lieu idéal pour regrouper tout ça. Ne peut-on vraiment lui trouver les quelques milliers de mètres carrés utiles dans Paris ?

Il est assez démoralisant de voir que l'État vend des locaux comme ceux de la rue de la Convention dont le seul bâtiment de façade pourrait héberger CITÉ et parle ensuite de mettre en caisses le mobilier archéologique qui y est faute de place... Est-il vraiment impossible de casser cette vente ?

6.2 Étape intermédiaire

Lucidité : rien ne sera physiquement prêt en juin 2005 => ?
Comment éviter N déménagements ?

On peut envisager un lieu d'exposition temporaire pour plusieurs mois, ce qui permettrait :

- une médiatisation et éventuellement une publication.
- une coopération pour le travail d'inventaire.
- un essai de muséographie didactique.

Le risque de dissémination pouvant aussi s'associer à celui d'appropriation par les locataires si ces prêts de matériel ne sont pas associés à des « prêts de personnels » qui suivraient alors mieux ces états transitoires.

Voir côté CNAM, Musée Plantin, capitales culturelles de l'Europe, fondations privées.

²³ Par exemple la Réunion des musées nationaux, le RNTL (Réseau des Nouvelles Technologies Logicielles, en informatique), et surtout les réseaux de projets de recherche concertée de l'Union européenne.

6.3 Décisions attendues

1. Nommer un responsable qui présentera ce projet et fera comprendre aux décideurs l'enjeu de ce patrimoine pour lequel aucun organisme n'est aujourd'hui prêt à se battre tout seul alors qu'ensuite ils seront choqués de ne pas y avoir été impliqués.
2. Commencer les contacts avec partenaires privilégiés □ Estienne, CNAM, Ville de Paris, ...
- 3.

7. Annexes

A. Évaluation des besoins en locaux

À venir. Voir rapport De Chazournes pour un minimum...

B. Evaluation des coûts de fonctionnement

En cours...